



Les Ex-libris valaisans.

(Supplément).

Grâce à l'amabilité de M. Henri Le Fort, juge à la Cour de Genève, propriétaire de l'ancienne collection Diodati-Eynard,¹ ainsi qu'à celle de nos collègues, feu Pierre Bioley, à Moudon et M. Albert Cornut, à Monthey, nous avons eu connaissance de nouveaux ex-libris valaisans qui avaient échappé à nos premières recherches. D'autre part, M. le chanoine Imesch et M. Joseph Delacoste, antiquaire à Sion, ont bien voulu nous signaler diverses enluminures² qui figurent sur des ou-

¹ Cf. Gerster. *Die schweizerischen Bibliothekzeichen*. Kappelen 1898, page 30.

² Au nombre des enluminures valaisannes, nous devons mentionner ici, bien qu'il ne s'agisse pas d'un ex-libris proprement dit, la page initiale du bréviaire de Jost de Silinen, évêque de Sion de 1482 à 1496. (Collections du Musée national suisse). Cette belle planche, dont la reproduction figure dans la plaquette : *Le Cardinal Mathieu Schiner*, publiée en 1923 par les deux Sociétés d'histoire du Valais. (Genève. Boissonnas. Planche I) porte les armoiries du prélat, timbrées de la mitre épiscopale.

vrages valaisans, de sorte que la publication d'un supplément à notre première communication¹ paraît s'imposer aujourd'hui. Nous tenons à en profiter pour compléter ou rectifier quelques détails de ce travail primitif.²

Pour le dispositif du classement des pièces, ainsi que pour la signification des abréviations, nous renvoyons nos lecteurs à cette précédente étude.

GRAND

Une famille de ce nom, appelée *Grand*, *Grandis*, *Magnin*, *de Cla*, plus tard *de Clavibus*, est originaire de Loèche, où elle est citée dès le XIII^e siècle. [DHBS].

Selon d'Angreville, ses armoiries portent : *coupé au 1 d'argent à une tour de gueules ouverte de sable supportée par deux lions affrontés d'or, au 2 d'argent chargé en pointe de trois coupeaux de sinople.*

Le titulaire de l'enluminure citée ci-après n'appartient pas toutefois à cette souche, mais bien à la plus ancienne des familles vaudoises de ce même nom, bourgeoise de Lausanne dès avant 1475, dont les armes portaient : *de gueules à deux chevrons d'argent, au pal d'azur brochant chargé d'un soleil flamboyant d'or.*³

¹ Du même auteur : *Les ex-libris valaisans antérieurs à 1900*. Monthey et Lausanne, 1927. Cf. *Annales valaisannes*, tome VI, pages 1 à 126.

² Nous adressons nos remerciements à nos aimables confrères, M. J.-B. Bertrand, à Chexbres, M. le Dr Meyer, archiviste cantonal, et M. le chanoine Imesch à Sion, qui ont bien voulu nous prêter une fois de plus l'appui de leur érudition dans le cours de nos recherches.

³ Ce sont les armes de cette famille éteinte qui furent reprises vers 1700 par Jean-François Grand (1689-1774) dont les descendants, créés barons par Louis XVIII, fondèrent les branches nobles des *Grand d'Hauteville* et *Grand d'Esnon*; toutes deux portent,

Nous devons, cependant, considérer cette pièce comme valaisanne en raison du fait que son propriétaire, chanoine de Sion pendant près d'un demi-siècle, habita longtemps cette ville et que le missel de ce dignitaire ecclésiastique, qui contient l'ex-libris mentionné, fait encore actuellement partie des archives du Chapitre de Valère.

N^o 1b. **Jean Grand**, bourgeois de Lausanne, fils du cosyndic Jean ; docteur en droit, il devint en 1501 official de l'évêque de Sion et chanoine de son Chapitre, chanoine de Lausanne en 1505, puis curé des Ormonts, chanoine de Saint-Barthélémy à Milan en 1512 et curé de Mex en 1513. Partisan zélé et convaincu de Matthieu Schiner, il fut son vicaire général en 1514 ; de 1517 à 1520, époque où le prélat tomba en disgrâce, il conserva ses fonctions dans le diocèse de Sion, tout en se fixant à Lausanne. En 1528, il participa à la Dispute de Berne, devint chanoine de Fribourg en 1530, curé de Lavey en 1532 et sacristain de la Cathédrale de Lausanne de 1533 à 1536. Lorsque cette ville eut adopté la Réforme, il se réfugia à Evian, où il fonda un nouveau Chapitre ; il revint ensuite à Sion où il résida jusqu'à sa mort, survenue en 1548 ou 1549.

Ainsi que nous l'avons dit plus haut, le missel de Jean Grand,¹ conservé aux archives de Valère, est orné sur un feuillet de garde d'une enluminure qui lui sert de marque de possession. Celle-ci (fig. 1), se compose des armoiries du chanoine dans la forme décrite ci-dessus, l'écu sommé d'un chapeau ecclésiastique orné d'un cordon à dix houppes.

comme leur ancêtre commun Jean-François, les armoiries ci-dessus, dans lesquelles les chevrons d'argent se sont mués en chevrons d'or.

¹ *Gebnae in domo Gabrielis Pomardis 1522 die I. Julis.*

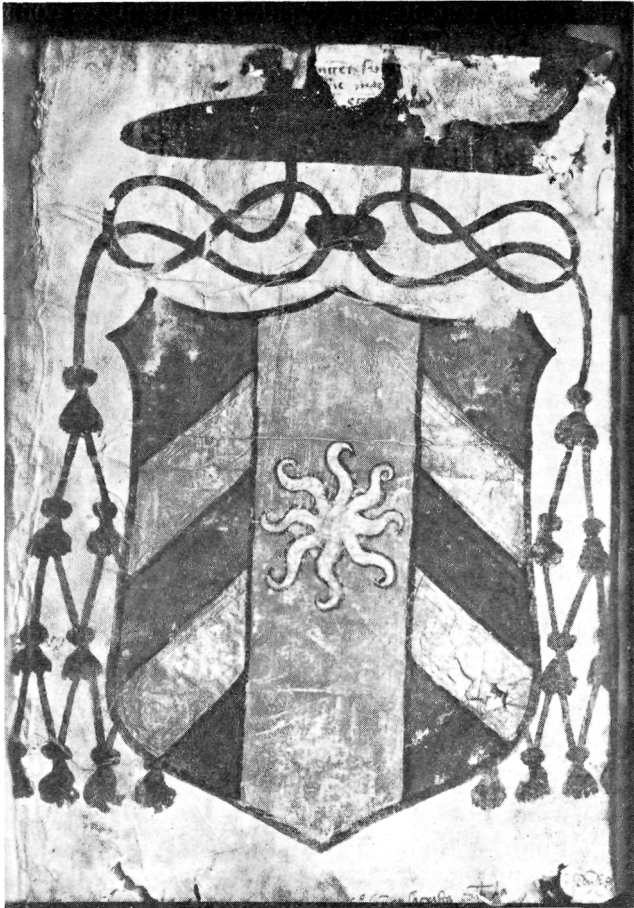


Fig. 1. Enluminure aux armes du chanoine Jean Grand.

Le volume porte en outre la signature : *Pro R. D. Jo. Grand j. u. doctore Apostolico prothonotario Can. et Sacrista Cath. Lausannensis et Can. Sedun.*

[Archives de Valère]. (1533-1536). [folio 20×28 cm].

GUERRATY

Très ancienne famille de la châtellenie de Monthey, citée dès le XIV^e siècle à Troistorrents, puis à Monthey dont elle devint bourgeoise [DHBS]. Ses armoiries portent tantôt : *d'azur à un arbre¹ au naturel accosté de deux étoiles d'argent sur trois coupeaux de sinople*, et tantôt : *d'argent au chêne au naturel sur trois coupeaux de sinople, au chef d'azur chargé de deux étoiles à cinq rais d'argent.*²

N^o 2b. **Gabriel Guerraty**, notaire à Monthey, châtelain de Massongex.

Nous devons à M. Albert Cornut, avocat et notaire à Monthey, la communication d'un ouvrage³ qui porte sur son feuillet de garde le nom manuscrit : *Gabriel Guerraty* et, en regard, au verso du premier plat de la reliure, une bande imprimée avec la légende sur deux lignes : *A M. Gabriel Guerraty, notaire et châtelain de Massonger (sic) à Monthey.*

¹ Une série de portraits appartenant à Mme Luib-de Werra, à Monthey, présentent diverses formes de ces armes ; une version accompagnant l'effigie de Jean-Fabien Guerraty porte un sapin, tandis que, sur le portrait de Marie-Marguerite-Elisabeth-Petronille à l'âge de 14 ans, peint en 1771, les armoiries sont meublées d'un arbre difficile à déterminer.

² Cette version se rencontre sur deux portraits, l'un de Marie-Cécile-Patience, âgée de 14 ans (1771), l'autre anonyme de 1782. Nous tenons à remercier Mme et M. le Dr Luib de nous avoir aimablement communiqué ces différents types.

Il faut rapprocher de cette dernière forme celle indiquée par d'Angreville : *d'argent à un chêne arraché de sinople au tronc d'or, fruité de deux glands du même*. Nous pensons qu'il s'agit là d'une brisure ou plutôt d'une déformation des armes citées plus haut, l'Armorial du Vallais laissant fort à désirer au point de vue de l'exactitude.

³ *Histoire des Gaulois*, par Jean Picot. A Genève, chez J.-J. Paschoud, libraire. An XII. 1804.

Cet ex-libris occasionnel paraît être simplement l'entête découpée d'une adresse ou d'une circulaire de l'époque, destinée au tabellion montheysan et tirée à un nombre d'exemplaires suffisant pour en avoir justifié l'impression typographique.

[A. C.]. (début du XIX^e siècle). [74×8 mm].



Fig. 2. Ex-libris aux armes de la famille Kuntschen.

KUNTSCHEN

Au cours de la mise en page de notre première publication,¹ la chute d'une ligne a rendu incomplète la des-

¹ Cf. *Les ex-libris valaisans*, op. cit., page 60.

cription des armes de la famille Kuntschen, qui doit être rétablie comme suit : *écartelé au 1 et 4 d'azur au monde d'or, cerclé, ceintré et croisé de sable, accompagné en chef de deux étoiles à six rais d'or ; au 2 et 3 de gueules à une comète à six rais d'or posée en barre.* (fig. 2).

de QUARTÉRY

Cette très ancienne famille noble valaisanne, connue à Saint-Maurice dès le XII^e siècle,¹ est mentionnée en 1294, avec Pierre, dans la confirmation des privilèges des nobles du Chablais ; elle a fourni aux XIII^e, XIV^e et XV^e siècles un certain nombre de clercs, jurés de cour, châtelains et secrétaires des comtes de Savoie [DHBS]. L'armorial de la Généalogie de Courten,² de même que d'Angreville, indiquent pour cette famille les armes suivantes : *d'azur à un losange d'or écartelé en sautoir ;* le Dictionnaire historique et biographique de la Suisse donne, par contre, la forme ci-après dont le premier quartier paraît être une variante des armoiries citées plus haut : *écartelé au 1 et 4 d'azur à un losange d'or soutenu de trois coupeaux de sinople en pointe ; au 2 et 3 d'argent à un dragon de sinople affronté à une demi-tour crénelée d'or mouvante de dextre, ouverte du champ.*

N^o 3b. **Adrien de Quartéry.** de Saint-Maurice, dernier représentant mâle de la famille, qui s'éteignit avec lui. Né le 26 décembre 1820, il fit de solides études au collège de sa ville natale, puis en France, à l'École polytechnique. Il fit une brillante carrière au service des

¹ La généalogie de la famille de Quartéry, établie par Louis de Bons, fait remonter la souche à Guy, mort en 1206.

² Metz, Even frères, 1885, page 227.

chemins de fer P.-L.-M., dont il devint ingénieur en chef. Rentré à Saint-Maurice vers 1870, il consacra à sa bibliothèque le meilleur de son temps. Malgré sa vaste érudition, il écrivit peu et il n'a laissé qu'un *Tableau et conversion des anciennes mesures locales en mesures métriques* et une *Biographie de Roger de Bons*. Il mourut le 5 avril 1896 dans sa cité d'origine.¹

Il utilisa comme ex-libris (fig. 3) le timbre humide elliptique reproduit ci-dessous, apposé à l'encre grasse :



Fig. 3. Sceau de la bibliothèque d'Adrien de Quartéry.

[A. C.]. (vers 1880) [ti 18×35 mm].

REPUBLIQUE DU VALAIS

Nous devons à l'obligeance de M. Joseph Delacoste, antiquaire à Sion, la communication d'un volume manuscrit du XVII^e siècle, portant la suscription : *Ueber die Neürwen Landrecht der Loblichen Landschaft Wallis*. Cet ouvrage porte, en manière d'ex-libris et de frontispice, un intéressant dessin à la plume dont nous donnons ici la reproduction réduite. [fig. 4].

N° 4b. Ce dessin, à l'encre noire, est entouré d'un encadrement rectiligne. Au centre figure une rosace armoriée avec l'écu du Valais aux 7 étoiles qu'entourent les armes des sept dixains, surmontées de leur nom

¹ Notice biographique communiquée par M. J.-B. Bertrand.

dont nous respectons scrupuleusement l'orthographe : Conches (*Gombs*), Brigue (*Brügg*), Viège (*Fischbach*), Rarogne (*Rarenn*), Loèche (*Leuckh*), Sierre (*Siders*) et Sion (*Sitten*). Ce groupe se complète d'un huitième écusson sommé des initiales J. G. L.¹ et portant les armoiries suivantes² : *d'argent à la fasce de ... accompagné de trois roses de ...*³

A droite et à gauche, au-dessus de ce premier motif, sont placées les armes de l'évêque Adrien V de Riedmatten (1672-1701) et du Grand Baillif Gaspard Stockalper de la Tour (1672-1677), flanquant un curieux cadran sur lequel se dresse une figure d'homme

¹ Ces initiales sont très probablement celles du copiste du volume, le notaire Johann-Georg Lanng, de Weingarten (commune de Naters), dont la signature figure à la fin du manuscrit.

² Ces armes seraient ainsi celles de la famille Lanng ou Lang (*Longus*), de Naters, dont le nom se rencontre à Unterbäch en 1307, à Ulrichen en 1354 et à Naters également au XIV^e siècle.

Cette souche ne doit pas être confondue avec une autre famille Lang, primitivement originaire du baillage lucernois de Hitzkirch, qui devint bourgeoise de Viège en 1743 et qui s'éteignit en 1922 avec Joseph-Marie, chanoine de Sion, après avoir donné au Valais le Grand-Châtelain de Viège Ignace et son frère Casimir (1767-1815) qui fut Conseiller d'Etat en 1809-1810, puis membre de la préfecture du Département du Simplon ; d'Angreville attribue à cette famille les armes ci-après : *d'azur au fer de lance d'argent ajouré d'une rosace à quatre lobes du champ, mouvant d'une terrasse de gueules et accosté de deux étoiles à six rais du second*.

³ Selon une autre hypothèse, ces armoiries pourraient être également une variante de celles des Lorétan qui ont tiré du blason des Loredano de Venise les roses qui meublent leur écu ; celui-ci porte généralement : *coupé d'argent à trois roses rangées de gueules et d'azur à trois roses d'or*.

L'initiale L. correspondrait également à cette famille ; toutefois nous ne rencontrons pas à cette époque un Lorétan répondant aux initiales J. G. L. dont le rôle dans l'Etat du Valais aurait justifié la présence de son blason à côté de celui des dixains. C'est pourquoi l'attribution des deux notes précédentes nous paraît plus plausible.

en costume de l'époque, singulière personnification de la Justice.

Sous la rosace se trouve la date 1676, entourée de trois couronnes ; celle de dextre encadre l'aigle du Saint-Empire, celle de senestre le blason de la maison royale de France : *parti de France et de Navarre*, timbré de la couronne des Bourbons ; celle du centre, placée plus bas que les deux autres contient un écu surmonté des lettres P. R., aux couleurs de la famille Rytter, de Bitsch (Moerel), qui porte : *de sinople à une étaye abaissée d'argent, le bras senestre prolongé en bande alaisée, accompagnée de trois étoiles malordonnées à huit rais d'or et soutenue de trois coupeaux du même.*¹

Enfin, au pied de la planche, l'on découvre une intéressante vue de Sion, avec son mur d'enceinte, dominée à gauche par Valère et à droite par Tourbillon. (Collection Joseph Delacoste). [1676]. (16½×28½ cm)

de RIEDMATTEN

Au sujet de l'ex-libris de Polycarpe-Ignace de Riedmatten², dont nous avons indiqué l'origine vraisemblablement italienne, M. Pierre Grellet à Berne et M. le Rév. chanoine Tonoli, archiviste de l'Abbaye de Saint-Maurice, nous ont tous deux signalé que l'édifice reproduit sur l'estampe (fig. 5) n'est autre que le Panthéon romain, appelé également *Chiesa di Santa Maria Rotonda*. M. Tonoli relève le fait que la gravure porte

¹ Les Archives cantonales possèdent des armes semblables provenant de A. Rytter en 1679.

² Cf. *Les ex-libris valaisans*, op. cit., N° 40, page 77.



Fig. 5. Ex-libris de Polycarpe-Ignace de Riedmatten.

encore les deux clochetons érigés par Le Bernin et abattus ensuite en raison de leur défaut d'adaptation à l'architecture de ce monument de la Rome impériale.

de RIVAZ

En complément des notes que nous avons déjà données sur cette famille,¹ nous devons ajouter que l'*Armorial de la noblesse du Premier Empire*² indique une version spéciale de ses armoiries, provenant d'une concession d'armes accordée à Charles-Emmanuel de Rivaz et comportant le blason déjà cité³ augmenté d'une bordure de gueules.

¹ et ³ *Les ex-libris valaisans*, op. cit. pages 79 et 80.

² Vicomte A. Révérend : *Armorial du Premier Empire. Titres, majorats et armoiries concédés par Napoléon Ier*. Paris 1894-97. L'empereur avait approuvé, le 11 juillet 1813, la nomination de C.-E. de Rivaz au titre de chevalier de l'Empire ; le diplôme est signé de la main de l'impératrice Marie-Louise, en qualité de régente.

N° 5b. **Charles-Emmanuel de Rivaz.**¹ La collection de M. Henry [Le Fort à Genève possède un ex-libris de ce personnage (fig. 6), antérieur à celui déjà cité² dont il rappelle la disposition mais dont il diffère par son texte. Il porte, en effet, la légende :³

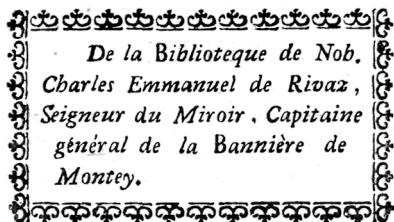


Fig. 6. Ex-libris de Charles-Emmanuel de Rivaz.

¹ Voir notice biographique dans les *Ex-libris valaisans*, op. cit. N° 42, page 81.

² *Ibid.*, fig. 37, page 82.

³ La Seigneurie du Miroir, à Amphion, était primitivement une terre de l'Abbaye d'Aulps, qui fut cédée dans le cours du XV^e siècle à Noble Jean de Chissé, docteur ès lois « avec la ratification du Prieur et des moines de cette Abbaye, pour lors chanoines réguliers de Saint-Augustin ». Après avoir changé de propriétaire à diverses reprises, le fief fut vendu en 1717 par Christian de Tornery à Etienne Derivaz, grand-père de Charles-Emmanuel. La *Monographie de Saint-Gingolph*, par l'abbé Alexis Chaperon (Annecy, 1913) affirme que le Miroir appartient à la branche aînée de la famille jusqu'en 1836, époque où mourut le chanoine Anne-Joseph de Rivaz qui aurait laissé cet héritage au comte Charles-Louis de Rivaz et aux hoirs de Gaspard-Benjamin, frère aîné de ce dernier, représentants de la ligne collatérale (op. cit., page 235). L'ex-libris ci-dessus paraît, par contre, établir que la seigneurie appartenait déjà à la fin du XVIII^e siècle à la branche cadette représentée par le possesseur de cette marque de bibliothèque. Toujours est-il que le 7 juin 1837 (op. cit., page 232) le domaine fut vendu définitivement par les propriétaires sus-désignés ; ne faut-il donc pas plutôt admettre que ceux-ci tenaient le fief directement de leur père et grand-père Charles-Emmanuel qui s'intitulait déjà « seigneur du Miroir » vers 1798 ?

Les indications de cette étiquette typographiée permettent de fixer approximativement la date de son impression, Charles-Emmanuel ayant rempli les fonctions de capitaine général de la Bannière de Monthey de 1792 à 1798.¹

[Collection Le Fort] (1792-1798) [t 51×29 mm].

RUBINI

Les archives de la Société d'histoire du Valais romand possèdent une lettre du 12 février 1743² signée Rubini, scellée d'un cachet armorié, malheureusement sans indications d'émaux, qui porte : *de ... à la bande de ... chargée de trois anneaux rangés de ... chatonnés de ...*³ Cette version des armes de la famille Rubini est sensiblement différente de celle qu'indiquent d'Angreville et Rietstap.⁴

Cette constatation nous porte à douter une fois de plus de l'origine valaisanne de l'ex-libris reproduit dans notre travail précédent⁵ et à donner raison à M. Jules Cochon qui attribuait cette pièce à la famille poitevine Peyraud.

¹ Après avoir été major du Gouvernement de Monthey de 1780 à 1784, Charles-Emmanuel avait démissionné en faveur de son cousin François-Isaac. En 1792, il devint capitaine général de cette même bannière jusqu'en 1798, époque à laquelle il fut désigné comme préfet national.

² Lettre à l'adresse de *Monsieur Preux, Capitaine du Louable Disain* (sic) de *Sierre, à Saint Maurice ou à Montey* (sic).

³ Les armes sont certainement parlantes et jouent sur le mot *rubinum* (rubis); l'on peut donc certainement admettre que les bagues sont d'or chatonnées de rubis. Logiquement, selon la règle du blason: émail sur métal et métal sur émail, ces armes devraient porter : *d'or à la bande de gueules* (ou d'azur) *chargées de trois bagues d'or chatonnées de gueules, le chaton en haut.*

⁴ Cf. *Les ex-libris valaisans* (op. cit.) page 86.

⁵ Cf. *Ibid.* N° 44, fig. 39.

SCHINER

Dans un procès intenté en 1408 à la commune d'Ernen par celle de Mühlebach, nous trouvons au nombre des témoins Klaus z'Mitweg alias Schiner, faber, de Mühlebach¹ ; son arrière-petit-fils Matthieu,² châtelain de Martigny, rompant avec la tradition de ses ascendants qui avaient continué à se nommer z'Mitweg, adopta définitivement le surnom Schiner comme nom principal. La famille, dont le membre le plus éminent fut le cardinal Matthieu Schiner, joua un rôle important en Valais. Ses armoiries portent : *d'azur à trois bandes d'or, au chef cousu d'azur chargé d'une croix du second* [d'A., de C.].

N° 6b. **Hildebrand-Arnold Schiner**, né à Ernen vers 1750. Il fit des études de droit et de médecine à Montpellier, où il obtint en 1777 le grade de docteur.³ Il épousa en 1779 Marie-Josèphe-Madeleine de Courten. Grand châtelain de Bagnes en 1781, il fut le dernier gouverneur de Monthey de 1788 à 1790, date à laquelle le geste énergique du Gros Bellet, qui le secoua hors d'une fenêtre du château, lui fit prendre la fuite. Retiré à Sion, il y pratiqua la médecine et y fit paraître en 1812 une « *Description du département du Simplon* ». Il mourut en cette même ville en 1819.

Son ex-libris, que nous reproduisons ci-dessous

¹ Cf. *Blätter aus der Walliser-Geschichte*, tome VI, page 372 et suivantes.

² Cité en 1436, ainsi qu'en 1459 avec son frère Jean et en 1469 avec son frère Pierre.

³ Un exemplaire de sa thèse : *De Variolis* est conservé aux archives de l'Abbaye de Saint-Maurice. Cf. *Les Ex-libris valaisans*, op. cit. page 35, note 2.

(fig. 7), est une simple étiquette typographique avec la mention suivante :

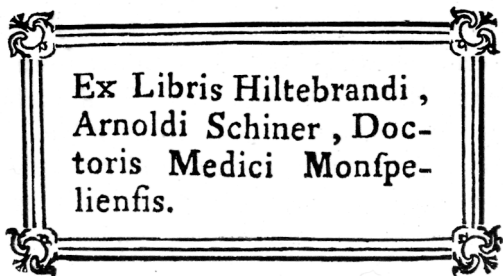


Fig. 7. Ex-libris d'Hildebrand Schiner.

Nous n'en connaissons qu'un seul exemplaire conservé dans notre propre collection.

[A. C.] (fin du XVIII^e siècle) [t 75×35 mm].

de SEPIBUS

Un superbe coffre, daté de 1600, provenant du Haut-Valais, qui nous a été présenté en avril 1928 par M. Rüegg, antiquaire à Lausanne, porte une version fort intéressante d'armoiries qui constituent très probablement les armes parlantes¹ primitives de la famille Sepibus ou de Sepibus ; ces armes, qui font pendant à celles de Kalbermatten² — les deux écus étant marqués des initiales

IK et CS
GM BB

¹ et ³ Primitivement Delahaye, latinisé en de Sepibus. Cf. *Les Ex-libris valaisans*, op. cit., page 88.

² Variante de la forme usuelle (Cf. *Les Ex-libris valaisans*, op. cit., page 54) au T accompagné de 3 roses malordonnées.

— portent: *de ... à une haie de siège de ... posée en barre accostée de deux étoiles à cinq rais de ...*

Cette forme ancienne, aujourd'hui perdue, présente un caractère héraldique beaucoup plus marqué que celle admise aujourd'hui pour cette famille selon la version de d'Angreville et de Rietstap³.

SUPERSAXO

Un missel enluminé conservé aux archives de Valère et ayant appartenu à l'évêque Walther Supersaxo⁴ porte, au bas d'une page, les armes de ce prélat dans la forme suivante : *de gueules à une couronne ouverte à trois fleurons fleur-de-lysés d'or accompagnée en pointe de trois coupeaux de sinople*. Cette version constitue certainement la forme primitive des armoiries de la famille Uf der Flyh ; nous la retrouvons d'ailleurs dans le premier quartier du blason écartelé admis par la suite⁵. L'écu du missel de Valère, timbré de la mitre épiscopale, est soutenu par deux anges agenouillés qui portent l'un la crosse, l'autre le glaive, symboles des pouvoirs spirituel et temporel.

VENETZ

A cette famille, déjà mentionnée dans notre premier travail,⁶ appartient le possesseur d'un ex-libris jusqu'ici inconnu, retrouvé dans la collection Le Fort.

⁴ Walterus Supersaxo de Aragno, évêque de Sion de 1457 à 1482.

⁵ Cf. *Les ex-libris valaisans*, op. cit. pages 89 et 90.

⁶ *Ibid.*, op. cit., pages 94 à 90.

N° 7b. **François-Grégoire Venetz**, [1821-1870], fils de l'ingénieur Etienne Venetz; lui-même ingénieur cantonal du Valais, attaché à la direction cantonale des chemins de fer.

Son ex-libris (fig. 8) est une étiquette lithographiée portant en lettres blanches sur fond rouge le nom :



Fig. 8. Ex-libris de François-Grégoire Venetz.

(Collection Le Fort) [milieu du XIX^e siècle]
[1 34×18 mm].

Ex-libris modernes.

A la liste précédemment publiée sont venues s'ajouter cinq nouvelles pièces, savoir :

N° 8b. **Allet, Charles**, de Sion, licencié en droit en cette ville.

b de Fred Fay, artiste-peintre à Savièse,¹ 1930. (fig. 9).

N° 9b. **Komona Valéjana de Zénéva**, société valaisanne folkloriste de Genève.

Cliché en deux couleurs d'après un dessin héraldique à la plume,² signé E. R. (91×59 mm) 1929.

¹ Cf. *Collectionneur suisse*, tome IV. (Berne, *Apiarius*, 1930),



Fig. 9. Ex-libris de M. Charles Allet,
gravure sur bois de Fred Fay.

N° 10 b. **La même.**

Même dessin, cliché en noir³. [54×36 mm]. 1929.

N° 11 b. **Lorétan, André**, de Loèche, Dr en droit à Sion.

^c d'après un dessin à la plume de Fred Fay, artiste-peintre à Savièse, 1930. (fig. 10).

N° 12 b. **Montagnier, Henry-F.**, à Champéry, bourgeois d'honneur de cette commune depuis 1926⁴.

² et ³ *Ibid.*, tome III, page 141.

⁴ Cf. *Les Ex-libris valaisans*, op. cit, pp. 122 et 123, Nos 68 et 69.

g sur cuivre de F.-J. Junod, à Lausanne, représentant un chalet au pied de la Dent du Midi.¹ [52×71]. 1928.

Monthey, mars 1930.

Dr Alfred Comtesse.

¹ Cf. *Bulletin du Collectionneur suisse*, tome II. (Berne, *Apia-rius*, 1928), page 12.

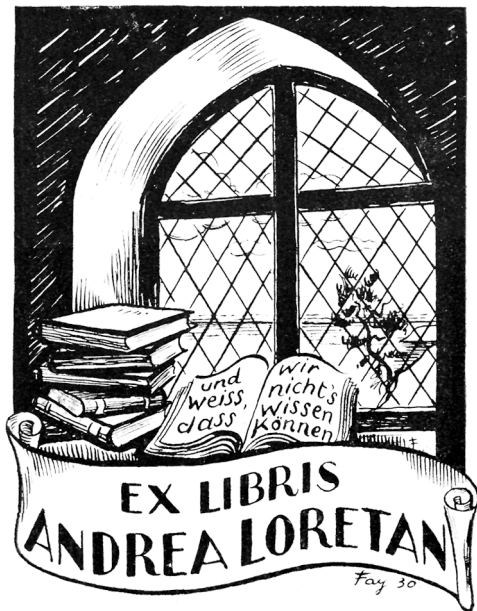


Fig. 10. Ex-libris de M. André Lorétan, par F. Fay.